

Formulaire de candidature

PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

Nom du projet	Coopération : Fonds Carbone Local
Nom du Porteur de projet	Syndicat Mixte du Pays du Mans – Pôle Métropolitain Pays de Brest
Structure Juridique du Porteur de projet	Syndicat Mixte du Pays du Mans – Pôle Métropolitain Pays de Brest
Nom du GAL	GAL Pays du Mans
Région	Pays de la Loire

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	35 000 € (Pays du Mans)
Montant FEADER	28 000 € (Pays du Mans)
Nom des cofinanceurs	Néant

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Dès 2019, le territoire du Pays du Mans s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au travers de son Plan Climat Air Énergie Territorial pour répondre aux objectifs fixés par l'Accord de Paris en 2015 et la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France.

Afin de renforcer sa résilience aux effets des changements climatiques, le Pays du Mans a souhaité se doter d'un outil opérationnel et local qui s'adressera à tous les acteurs du territoire (institutionnels, financeurs, entreprises, associations et citoyens) et sera opérationnel (incubateur, accélérateur de projet bas carbone).

Le fonds carbone a pour objectif de devenir l'outil territorial pour permettre à chacun d'agir sur son empreinte carbone et sur le climat dans une logique simple : **j'évite, je réduis, je compense, je contribue**. Cette coopérative aura pour rôle de :

- Développer une culture bas carbone via la sensibilisation, la formation et la recherche,
- Accompagner les acteurs du territoire sur la réduction de leur empreinte carbone,
- Favoriser l'émergence de projets locaux de compensation et de contribution carbone.

Formulaire de candidature

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le Pays du Mans est situé en Sarthe, dans la Région des Pays de la Loire. Le Pays regroupe 6 EPCI, 92 communes et 320 000 habitants sur 1 215 km².

Le Pays du Mans a émis, en 2018, 1 634 000 tCO₂eq et stocké près de 204 000 tCO₂eq. Ce stockage est lié aux espaces boisés qui représentent 22% de son territoire. Ses espaces agricoles, haies et zones humides qui représentent respectivement 50%, 10%, 4% du territoire constituent des puits carbonés moins importants.

L'ensemble de ces espaces concentre des enjeux sociaux, environnementaux et économiques pour le territoire. Ils sont fragilisés par plusieurs facteurs d'origine humaine accentués par les changements climatiques :

- Erosion des sols,
- Sécheresse, inondations,
- Espèces invasives, maladies,
- Incendies de forêt (330 ha brûlés en Sarthe en 2022).

Les espaces boisés sont confrontés à une problématique : l'exploitation optimale des gisements complexifiée par une majorité de propriétaires détenant des très petites surfaces. Le territoire est également confronté à des différences de pratiques culturelles et de paysages, entre des zones d'openfield et de bocage dense.

Le fonds carbone a pour objectif principal d'accompagner les acteurs pour permettre d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Le fonds carbone développera plusieurs missions :

- Accompagnement, sensibilisation, formation des acteurs,
- Appui à la recherche, l'innovation et l'expérimentation bas carbone,
- Accompagnement à la mesure et la réduction de l'empreinte carbone,

- Incubation et développement de projets bas carbone, de compensation et de contribution carbone.

L'objectif est également d'appuyer des démarches européennes et nationales comme le Label Bas Carbone.

Le fonds carbone a pour ambition de devenir un catalyseur d'idées, de projets et de financements en faveur du bas carbone.

Concrètement, le fonds carbone travaillera sur :

- Le reboisement de zones brûlées (100 ha identifiés), le boisement de zones délaissées (5 à 70 ha identifiés),
- La réduction de l'empreinte carbone d'exploitations agricoles (laitières, bovins, volailles) via un dispositif qui a déjà été expérimenté « ferme bas carbone »
- La création de nouvelles méthodologies carbone (méthanisation, hydrogène) et des mécanismes de financements (mécénat, don, ...).
- Le développement de sujets de recherches et d'expérimentation,
- Des programmes de formation appuyés sur des outils existants,
- Développer des études sur le carbone pour les collectivités et entreprises.

Le Pays du Mans a intégré ce projet dès 2019 dans son programme d'actions du PCAET, tout comme le Pôle métropolitain du Pays de Brest. Ces deux territoires étaient associés avec le Pays d'Evian et d'Arles sur l'étude du sujet de compensation volontaire au travers de nos Contrat de Transition Écologique en 2019 réalisée par le CEREMA.

LEADER a permis d'accélérer la **coopération** lancée en 2019 entre nos deux territoires au travers du portage technique et financier commun de l'étude d'opportunité et de faisabilité du fonds carbone. LEADER a également renforcé la coopération entre les acteurs économiques de nos territoires respectifs.

Formulaire de candidature

LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le GAL Pays du Mans a toujours soutenu au moins un projet de coopération dans ses programmations précédentes, ce projet s'inscrit dans la continuité.

La stratégie LEADER du GAL Pays du Mans a pour but de renforcer les solidarités territoriales à travers les transitions énergétiques et environnementales. LEADER intervient comme un soutien à la mise en œuvre du PCAET et du SCoT du Pays du Mans. Le fonds carbone local répond à ces enjeux et a pour objectif de permettre une mise en œuvre opérationnelle des démarches structurantes du territoire.

Le territoire est confronté à de grands défis environnementaux et économiques. Dans un contexte de réduction du budget des collectivités territoriales, de développement de responsabilité sociétale et écologique des entreprises et d'augmentation des vulnérabilités aux changements climatiques, les partenariats publics privés techniques et financiers deviennent plus que nécessaires.

Ce projet a un caractère innovant par le croisement de trois dimensions majeures : la financiarisation du carbone, le partenariat territorial et le format de l'outil (SCIC ou SEM).

Notre projet s'appuie lui-même sur le travail exploratoire de La Rochelle et il pourra inspirer d'autres territoires, qui pourront solliciter une aide LEADER pour mettre en place un outil similaire et répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux de leur territoire. D'ailleurs, le Pays d'Arles a lancé une démarche similaire en recrutant un bureau d'étude pour une étude de faisabilité.

Formulaire de candidature

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.



Figure 1 : voyage d'étude à La Rochelle au lancement de la coopération avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest et de l'étude de faisabilité réalisée par La Coopérative Carbone de La Rochelle

à gauche : présentation du modèle de la SCIC de La Rochelle ; à droite : présentation d'un projet de carbone bleu zone naturelle réinvesti



Figure 2 : GAEC des Belles Filles accompagné dans notre démarche expérimentale de « ferme bas carbone » action de mécénat par des entreprises privées du territoire (réduction de 378 tCO₂eq, réduction de 7.3% de l'empreinte carbone de l'exploitation, 62 000 € investit et appui de 20 000 € par les entreprises)

à gauche : panneau pédagogique en entrée d'exploitation ; à droite : visite d'un champ sans couvert recouvert de luzerne



Figure 3 : esquisse du futur logo du fonds carbone du Pays du Mans

